

DVC 2564B + 2562A (M893). *Editio minor* É. Lhôte et JM Carbon, ericlhote@hotmail.fr, Paris-Kingston (Canada) le 23/2/2021.

Datation : ca 375-325 : inscription attique, où les nouvelles normes orthographiques semblent assimilées. Style graphique négligé, qui n'annonce pourtant pas celui du IIIe s.

HYPOTHÈSE D'INTERPRÉTATION

(2564B)

[θ]εός · [τ]ύχη ἀ[γαθή · ὁ δεινα περ]-
[ι] ἀδελφοῦ θανάτ[ο]υ [πότερα εἰς τὴν]
[δ]ιεστῶσα(ν) θά(λα)ττα[ν ἔπεσ' ἢ εἰ]-
[ς] ποταμόν

(2562A)

[περὶ ἀδ]ελφοῦ

[ὁ δεινα] Carbon

[περ]ὶ Lhôte

θανάτ[ο]υ Carbon : θανάτ(ο)υ DVC ΘΑΝΑΤΥ fs (il est probable que l'*omicron* a disparu dans le pli)

[πότερα εἰς τὴν] Lhôte

[δ]ιεστῶσα(ν) Lhôte : [δ]ιεστῶσα DVC [.]ΙΕΣΤΩΣΑ

θά(λα)ττα[ν] Lhôte : θά(λα)ττα [- - -] DVC

[ἔπεσ' ἢ εἰς] Lhôte : [- - - ἢ] DVC

ποταμόν : ΠΟΤΑΜΟΝ ποταμό(ς) DVC

Dieu. Bonne fortune. (Untel demande, au sujet) de la mort de son frère, (s'il est tombé dans le) gouffre de la mer, (ou dans) un fleuve.

L'interprétation de DVC est ingénieuse. Toutefois, elle ne permet pas de reconstituer une syntaxe, et la correction de ποταμόν en ποταμός est arbitraire. Celle de ΘΑΤΤΑ en θάλαττα peut se justifier par un saut du même au même, et nous proposons de lire διεστῶσα(ν), avec non-notation de la nasale implosive, ce qui permet de justifier l'accusatif ποταμόν. La *junctura* entre l'idée de mort, la mention de la mer et celle d'un fleuve suggère qu'il s'agit d'une affaire tragique de noyade. On imaginera le scénario suivant : le consultant a appris que son frère est mort noyé, mais il ne connaît pas les détails du drame. Est-il mort dans la mer, ou dans un fleuve ? La question peut paraître curieuse, mais on sait que périr en mer était considéré par les anciens comme la pire mort possible, parce qu'il y avait peu de chances de retrouver le corps. Le malheureux frère du défunt espère encore que la victime soit morte dans un fleuve, ce qui laisse une chance de retrouver la dépouille. Nous ne proposons évidemment cette interprétation que comme une hypothèse.

L'expression διεστῶσα θάλαττα doit être rapprochée de *Iliade* 13, 29 θάλασσα δῖίστατο « la mer s'ouvrait (pour laisser passer Poséidon) ». Le consultant, qui est athénien, use donc d'une tournure poétique, et l'on a déjà relevé quelques cas, spécialement quand il est question de la mer, où il en est de même.

Notre inscription doit être rapprochée de 2980 ἢ τέθνακε Ἄριστώνυμος [ὅπως τεθ]νακότη[ι] τοὶ παῖδες καὶ ἅ γυνὰ τ[ελέσωντι] τὰ νόμιμα ὡς τεθνακότη. Dans les deux cas, il s'agit de savoir comment accomplir les rites funéraires en l'absence du corps.

La construction πίπτειν + accusatif latif est bien attestée : cf. Hésiode *Opera* 618 πίπτειν ἐς πόντον « s'enfoncer dans la mer », en parlant des Pléiades, etc.